



# Assemblée générale

Mercredi 28 mars 2018

*Jardin Botanique Jean-Marie Pelt  
Villers-lès-Nancy*

Jardin Botanique Jean-Marie Pelt  
100 rue du jardin botanique  
54600 Villers-lès-Nancy  
Tél : 03 83 91 82 97  
Mail : [contact@polelorrain-cbnne.fr](mailto:contact@polelorrain-cbnne.fr)



# **RAPPORT MORAL**





## Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

### Rapport moral

---

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

2017 aura été pour le Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est une année difficile. Nous avons dû nous séparer du responsable du pôle, Mathias VOIRIN pour des raisons d'insuffisances sur le plan administratif et de problèmes managériaux. Je dois remercier l'ensemble des membres du Bureau qui m'ont accompagné dans ces moments difficiles. La décision de valider la rupture conventionnelle de Mathias VOIRIN a été prise collégalement après entretiens avec tous les salariés du Pôle lorrain. Johanna BONASSI a repris avec conviction la responsabilité, qu'elle avait abandonnée il y a un peu plus de deux ans pour des raisons personnelles. Je l'en remercie très sincèrement.

2017 a été également un peu assombri par la décision unilatérale de l'ex-président du Conseil régional de constituer un Conservatoire Botanique Grand-Est, ignorant complètement l'historique de la création du Pôle lorrain et de ses liens très forts avec le Conservatoire Botanique de Franche-Comté, ainsi que la présence dans cette nouvelle région du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, dont l'agrément a été renouvelé récemment pour 5 ans. Après une réunion à la Région avec les personnes en charge de la biodiversité et une autre entre les Conservatoires d'Alsace, du Bassin Parisien, de Franche Comté et de Lorraine, notre conseil d'administration du 11 décembre 2017 a validé le maintien du projet initial de construire un Conservatoire Botanique National avec le CBN de Franche-Comté. Ce dernier a demandé, au Ministère chargé de l'écologie, le report d'un an pour la présentation de son dossier d'agrément afin d'avoir une vue plus claire sur les situations du Pôle lorrain et du Conservatoire Botanique d'Alsace. Le pôle lorrain espère pouvoir se rattacher à ce Conservatoire pour obtenir un agrément commun, ce qui est dans la logique biogéographique, et rappelons-le dans les attendus du premier agrément du CBN de Franche-Comté d'étendre son agrément aux régions limitrophes n'étant plus agréées depuis 2002.

Le pôle lorrain, malgré ses difficultés passagères et quelques vents contraires, a pris des initiatives et a gardé le cap dans ses objectifs en organisant ces rencontres afin de clarifier la situation et pouvoir continuer son travail sur des bases claires et bien définies.

Nous ne pouvons pas douter de la volonté de nos partenaires de prendre en compte le travail remarquable réalisé par le pôle lorrain créé en 2013 par les associations Floraine, Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux. Après 5 ans d'existence le pôle lorrain réalise les missions d'un Conservatoire Botanique en synergie avec les Conservatoires voisins et amis d'Alsace, du Bassin Parisien et de Franche-Comté. Des conventions d'échanges et de travail sont signées avec chacun d'eux montrant notre volonté d'œuvrer dans un même but et dans l'intérêt général.

Pour renforcer notre équipe nous venons de recruter un nouveau Botaniste-Phytosociologue, Cédric LAJOUX que j'ai le plaisir d'accueillir et auquel je souhaite une bonne intégration au Pôle lorrain.

Certains trouveront que 3 salariés pour tout le travail à réaliser semble peu. C'est sans compter sur l'apport de plus de 200 adhérents de Floraine qui contribuent largement aux volets connaissance de la flore et des milieux naturels, diffusion et communication par des sorties d'herborisation, des prospections dans le cadre de l'atlas des plantes de Lorraine, des cours de botanique, des émissions radiophoniques et autres....



Il faut également compter sur les coopérations avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et le Jardin Botanique Jean-Marie PELT, dont je remercie au passage le Directeur et ses tutelles, la Métropole du Grand Nancy et l'Université de Lorraine, pour avoir mis à notre disposition des locaux fonctionnels. Je poursuis mes remerciements aux organismes qui nous soutiennent financièrement ; la DREAL Grand-Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, et la région Grand-Est qui contribuent ainsi à la bonne marche de notre association. Nous souhaiterions que l'émergence de l'Observatoire régional de la Biodiversité fasse l'objet d'un financement à la hauteur de ses attentes vis à vis du pôle lorrain.

Comme vous pouvez le constater la botanique en Lorraine est une affaire de synergie avec les différents acteurs institutionnels et associatifs. Cette manière de fonctionner a l'avantage d'être peu dispendieuse au regard des résultats obtenus :

- Plus de 700 000 données botaniques récentes.
- Un groupe d'étude de la bryologie mis en place cette année et conduit par Denis CARTIER qui permettra de commencer la récolte de données dans le cadre d'un atlas spécifique, de conduire des formations à la botanique à différents niveaux pour des organismes professionnels et associatifs, etc...

La ligne que nous suivons pour le pôle lorrain est claire et nous espérons que nos partenaires prendront notre volonté et notre loyauté en compte pour œuvrer dans l'intérêt général.

Je vous remercie de votre attention.

Le président, François VERNIER



# **RAPPORT D'ACTIVITES**







## Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

### Rapport d'activités (période du 01 janvier au 31 décembre 2017)

Le Pôle lorrain du futur CBNNE a été créé le 21 janvier 2013. Il a pour objectif de développer en région Lorraine des missions de type CBN, telles que définies dans l'article D416-1 du code de l'environnement, à savoir :

- La connaissance de la flore et des habitats ;
- La conservation des éléments rares et menacés de la flore et des habitats ;
- L'expertise et l'appui technique aux partenaires locaux ;
- L'information et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité végétale.

## 1. Fonctionnement de la structure

### 1.1 Réunions des instances

Le Pôle lorrain s'organise selon 3 instances décisionnelles : le Bureau, le Conseil d'administration, et l'Assemblée générale.

- Une assemblée générale ordinaire s'est réunie le 07 juillet 2017 ;
- Le Conseil d'administration s'est réuni les 07 juillet et 11 décembre 2017 ;
- Trois réunions de Bureau ont été organisées les 18 mai, 15 juin et 17 octobre 2017.

Le Pôle lorrain dispose également d'une instance consultative commune avec le CBN de Franche-Comté : le Conseil Scientifique. Celui-ci ne s'est pas réuni en 2017.

La composition des instances du Conservatoire botanique n'a pas changé au cours de l'année 2017.

#### ❖ Les membres du Bureau

Les membres du Bureau ont été élus lors du Conseil d'administration du 17 juin 2014 ; ils sont les suivants :

<b>François VERNIER (Floraine)</b>	Président
<b>Alain SALVI (CENL)</b>	Trésorier
<b>François BOULAY (Floraine)</b>	Secrétaire
<b>Véronique CORSYN (CENL)</b>	Membre
<b>Frédéric HENDOUX (FCBN)</b>	Membre

Il est à noter que conformément à la modification des statuts validée par l'Assemblée extraordinaire du 17 juin 2014, le mandat de ces administrateurs aurait dû prendre fin ou être renouvelé en 2017. Le renouvellement des membres du Bureau aura lieu lors du Conseil d'Administration qui suit cette AG. Des représentants de tous les membres de l'association peuvent se porter candidats au Bureau.

#### ❖ Les membres du CA et de l'AG



Tous les membres adhérents de l'association participent au CA. Ils se répartissent en 3 collèges :

- Les membres fondateurs ;
- Les membres de droit ;
- Les membres invités.

Tel que prévu dans les statuts, l'adhésion des membres de droit ou des membres invités prend effet par délibération des instances décisionnelles des structures invitées par le Conservatoire à siéger au CA.

A ce jour, les membres adhérents de l'association restent inchangés et sont donc les suivants (membres dont nous avons reçu ou eu connaissance d'une délibération concernant leur adhésion officielle) :

Floraine	Membres fondateurs
CENL	
FCBN	
Conseil Départemental 88	Membres de droit
Métropole du Grand Nancy	
Université de Lorraine	
Conseil Départemental 54	Membres invités
PNR de Lorraine	
CBA	
CBNFC	

L'AG comprend tous les membres du CA.

#### ❖ Le Conseil Scientifique

Les membres du Conseil Scientifique commun avec le CBN de Franche-Comté sont les suivants :

Personne	Disciplines	Organisme
Max ANDRE	Botanique régionale de Franche-Comté, massif jurassien	Président de la Société Botanique de Franche-Comté
Guy COLLING Guy	Biologie des populations et évolution	Musée National d'Histoire Naturelle du Luxembourg
Christophe COURTE	Botanique, phytosociologie, gestion d'espaces naturels	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
François GILLET	Phytosociologie, écologie végétale, bases de données, modélisation	Professeur à l'Université de Franche-Comté.
Frédéric HENDOUX	Botanique, phytosociologie	Directeur du CBN Bassin Parisien
Pascal HOLVECK	Ptéridologie, botanique	ONF
Philippe JULLERAT	Botanique	Info Flora (Suisse)
Thierry MAHEVAS	Bryologie	Jardin botanique Jean-Marie Pelt
Serge MULLER	Botanique, phytosociologie, plantes invasives, herbiers	Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.
Sylvain PLANTUREUX	Agronomie	Professeur à l'Université de Lorraine. INRA.
Jean-Pierre REDURON	Conservation, taxonomie, plantes invasives	
Jean-Marie ROYER	Botanique, phytosociologie	
Thomas SCHNEIDER	Botanique, bryologie	Delattinia (Allemagne)
Claudia SCHNEIDER	Botanique, bryologie	Delattinia (Allemagne)
Nicolas SIMLER	Botanique régionale d'Alsace, phytosociologie	Conservatoire Botanique d'Alsace
Daniel SUGNY	Mycologie	Président de la Fédération mycologique de l'Est
Jean-Marc TISON	Taxonomie, plantes invasives	



## 1.2 Equipe salariée

Salarié	Fonction (s)	Date d'embauche	Contrat	Temps de travail	Présence en 2017
Johanna BONASSI	Responsable de pôle Botaniste – phytosociologue	19 juin 2013	CDI	68 % (congé parental)	Année complète
Denis CARTIER	Botaniste – phytosociologue Bryologue	18 avril 2016	CDI	100 %	Année complète
Mathias VOIRIN	Responsable de pôle Botaniste – phytosociologue	01 avril 2015	CDI	100 %	Jusqu'au 31 juillet

En 2017, l'équipe salariée composée de trois personnes s'est vue réduite au 31 juillet à deux personnes, suite au départ de Mathias Voirin par rupture conventionnelle. Johanna Bonassi a alors assuré l'intérim au poste de responsable. Lors de la réunion du Bureau du 17 octobre 2017, il a été décidé le retour définitif de Johanna Bonassi au poste de responsable de pôle.

## 1.3 Formations

Aucun membre de l'équipe salariée n'a bénéficié de formations en 2017.

## 1.4 Infrastructures et équipements

L'adresse du siège social reste inchangée : chez M. François VERNIER, au 77 Grande Rue, 54 180 HEILLECOURT.

Depuis le 18 janvier 2017, les bureaux accueillant l'équipe salariée du Pôle lorrain sont situés au Jardin Botanique Jean-Marie Pelt, 100 rue du jardin botanique, 54 600 VILLERS-LES-NANCY. Il s'agit d'une mise à disposition gratuite de locaux par la Métropole du Grand Nancy.

En 2017, le Conservatoire botanique a investi dans l'achat de mobilier pour la création d'une bibliothèque, suite à un don de nombreux ouvrages et articles scientifiques par Serge Muller.

## 2. Partenariats

### 2.1 Financement du Conservatoire

En 2017, le Conservatoire botanique a sollicité l'aide financière :

- De la **DREAL Grand Est**, dans le cadre de la CPO 2014-2017, pour son programme d'activités 2017 organisé selon les 4 missions des CBN (Connaissance, Conservation, Appui technique, Information et sensibilisation).
- De l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse**, dans le cadre de son programme d'animation 2016-2018 organisé selon 4 axes : établissement d'une typologie des habitats des zones humides, bilans stationnels, appui technique aux projets locaux de délimitation des zones humides, appui technique aux projets locaux de connaissance et de lutte contre les EEE.
- De la **Région Grand Est**, dans le cadre de l'inventaire permanent de la flore lorraine selon la méthodologie définie par le Pôle lorrain en 2013.



- Du **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle**, dans le cadre d'une typologie des habitats forestiers du département. Cette demande de subvention n'est pas passée en commission pour cause de dossier incomplet.
- Du **Conseil Départemental des Vosges**, dans le cadre d'inventaires bryologiques dans les secteurs de Neufchâteau et Rambervillers.
- De l'**AFB** dans le cadre de sa participation aux travaux nationaux coordonnés par la FCBN.

Partenaire financier	Description	Montant sollicité en 2017
DREAL Grand Est	CPO 2014-2017 : Programme d'activités 2017 : Connaissance, Conservation, Appui technique, Information et Sensibilisation	68 870 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	Programme d'animation 2016-2018	60 890 € (montant prévisionnel)
Région Grand Est	Inventaire Mailles	9 900 €
Conseil Départemental 54	Typologie des habitats forestiers du département	10 000 € (demande non étudiée, dossier incomplet)
Conseil Départemental 88	Inventaires bryologiques, secteur de Neufchâteau et Rambervillers	5 000 €
FCBN/AFB	Participation aux travaux nationaux coordonnés par la FCBN/AFB	7 500 €

Le Conservatoire bénéficie de plus, depuis 2017, d'une mise à disposition gratuite de locaux, de la part de la **Métropole du Grand Nancy** équivalente à une subvention d'un montant de 8 279 € (loyer et charges).

En 2017, le Conservatoire botanique est intervenu en tant que prestataire auprès :

- De l'**ONF**, dans le cadre de formations.
- De l'**AgroParisTech**, dans le cadre de formations.

Partenaire financier	Description	Montant sollicité en 2017
Office National des Forêts	Formations : identification des graminoides, utilisation des référentiels habitats, bryologie	3 850,00 €
AgroParisTech	Formations des étudiants : simulation d'entretien d'embauche, botanique et phytosociologie	728,50 €

## 2.2 Conventions de collaboration

Le Conservatoire Botanique a établi de nombreuses conventions cadre au cours de la période 2013-2016.

En 2017, seule une convention de partenariat a été signée :

**Une convention d'échange et d'utilisation de données naturalistes a été signée entre le Conservatoire botanique, le CBA et le PNR des Vosges du Nord.** Cette convention fixe notamment les règles d'utilisation et de diffusion des données transmises ainsi que les formats d'échange.

La **convention de collaboration Pôle lorrain / Métropole du Grand Nancy / Université de Lorraine** et la **convention de collaboration Pôle lorrain / CBNBP / CBA**, toutes deux validées en 2016, ont été signées en 2017.



### 3. Activités

#### 3.1 CONNAISSANCE

##### 3.1.1 *Gestion et alimentation de BD TAXA*

Soutien financier : DREAL Grand Est

Cette action courante du Conservatoire Botanique consiste à :

- Développer et maintenir la base de données TAXA (mission assurée par le CBNFC) ;
- Centraliser et saisir les données existantes (bibliographie, herbiers, carnets de terrain, etc). En effet, la base de données du Conservatoire contient pour l'essentiel les données de terrain du Conservatoire et des organismes partenaires. Il s'agit d'un travail de longue haleine à envisager sur le long terme ;
- Valider les données entrantes ;
- Assurer la bonne intégration des données des partenaires.

En 2017, le Conservatoire Botanique :

- a saisi **13 238 données phytosociologiques** issues de sources bibliographiques.
- a validé un certain nombre de données, non évalué ici, la validation des données ayant été assurée par Mathias Voirin. A ce jour, TAXA contient 206 601 données non validées sur les 706 465 données lorraines soit près de **29 % de données non validées**. Le travail est à poursuivre en 2018. L'intégration des données lorraines à TAXA ayant été réalisée en masse en 2014, il n'est pas étonnant que le Conservatoire Botanique accuse un certain retard dans cette mission.
- a assuré **la bonne intégration de 28 820 données des botanistes bénévoles de Floraine**.

A ce jour, la base de données TAXA contient pour la Lorraine :

Groupe taxonomique	nb données	%	nb données entrantes	% données validées	nb taxons
Bryophytes	9 589	1,36	2 949	69	496
Trachéophytes	696 578	98,60	203 354	71	2 276
Charophytes	32	0,00	32	0	7
Lichens	253	0,04	253	0	45
Autres	13	0,00	13	0	12
<b>TOTAL</b>	<b>706 465</b>	<b>100</b>	<b>206 601</b>	<b>71</b>	<b>2 836</b>

*Bilan des données lorraines contenues dans TAXA  
Données extraites de TAXA au 07/03/2018*

##### 3.1.2 *Animation du réseau de correspondants*

Soutien financier : DREAL Grand Est

Depuis 2014, le Conservatoire botanique a pris en charge l'animation du réseau de correspondants, en lien étroit avec l'association Floraine.

Cette mission courante du Conservatoire Botanique consiste à :



- fournir des méthodes et des outils aux contributeurs bénévoles dans le cadre de l’inventaire permanent de la flore lorraine (méthode d’inventaire, catalogue à jour, ouvrages de détermination, fonds cartographiques, interface de saisie en ligne, formations, etc) ;
- répondre aux questions techniques des contributeurs bénévoles ;
- co-organiser la journée des contributeurs qui a eu lieu le 11 mars 2017 ;
- organiser le flux des données avec les autres organismes partenaires et établir des conventions d’échanges de données. Une convention d’échanges de données a été établie avec le PNR des Vosges du Nord en 2017.



### **3.1.3 Déclinaison régionale du SINP**

Soutien financier : DREAL Grand Est et Région Grand Est

La déclinaison du Système d’Information sur la Nature et le Paysage en région Grand Est suit son cours. Le Conservatoire botanique, ainsi que ses homologues alsaciens et champenois, ont été désignés comme têtes de réseau du SINP régional pour la flore. En 2017, le Conservatoire Botanique a participé aux réflexions liées à cette déclinaison régionale, notamment au travers du comité de suivi régional du SINP. La démarche d’élaboration d’une liste d’espèces sensibles a également été initiée en 2017.

### **3.1.4 Inventaire « Mailles »**

Soutien financier : DREAL Grand Est et Région Grand Est

Un nombre significatif de données botaniques actuelles et une répartition homogène de ces données sont deux préalables indispensables à la mise en œuvre de toutes les missions d’un conservatoire botanique national. Cette connaissance est par ailleurs nécessaire à la définition et à l’actualisation des politiques publiques en faveur de la biodiversité. C’est tout particulièrement le cas de l’Observatoire Régional de la Biodiversité qui nécessite une répartition homogène de la connaissance pour le calcul d’indicateurs fiables.

En l’absence de CBN en Lorraine, l’inventaire permanent de la flore régionale (pour les trachéophytes) a été initié par Floraine en 2002 au travers de son projet « Atlas de la flore lorraine ». A la création du Pôle lorrain en 2013, le pilotage de cet inventaire a été naturellement transmis au Conservatoire botanique. Une nouvelle méthodologie d’inventaire a été rédigée par celui-ci en 2013. Les botanistes bénévoles sont depuis toujours aussi actifs, toutefois, il persiste encore à ce jour des secteurs sous-prospectés.

C’est pourquoi, le Conservatoire botanique a souhaité s’investir d’avantage dans cette mission de fond en réalisant en propre des inventaires de terrain.

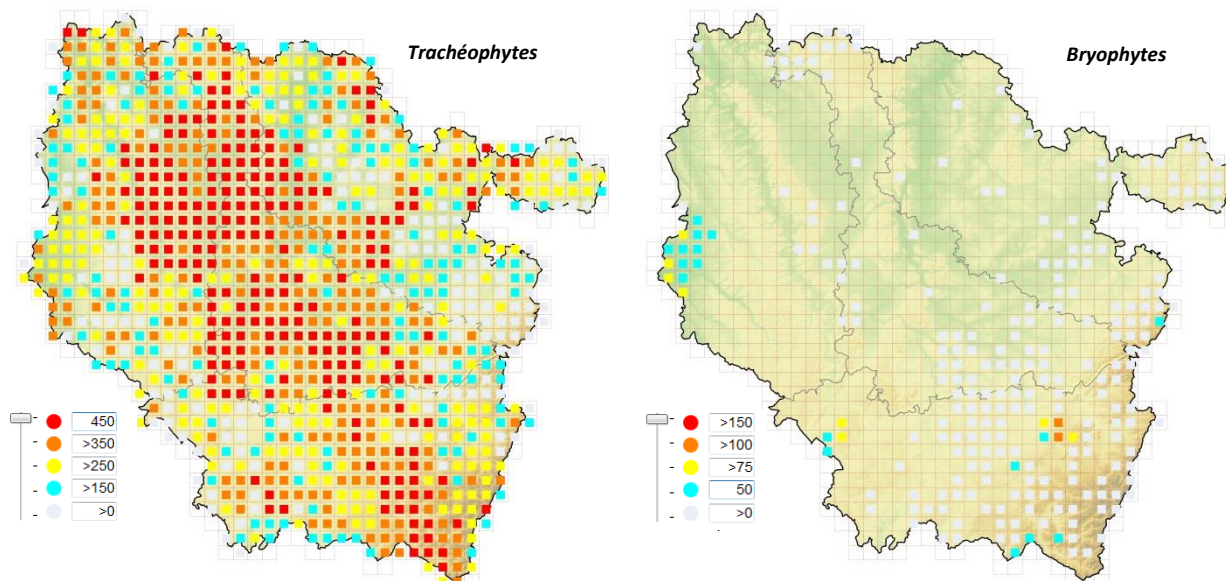
En 2017, le Conservatoire botanique a prospecté :

- 20 mailles 5x5 km dans le cadre de l’inventaire des trachéophytes.  
Ces mailles ont été sélectionnées en complémentarité des mailles prospectées par les bénévoles, et dans une région biogéographique particulièrement méconnue : la Champagne Humide.
- 14 mailles 5x5 km dans le cadre de l’inventaire des bryophytes, également en Champagne Humide.  
Pour ce groupe, aucune démarche similaire n’avait jusqu’à présent été engagée en région Lorraine.



Ces inventaires ont permis de produire 9 170 données pour 784 taxons.

A ce jour, l'état d'avancement de l'inventaire permanent de la flore lorraine est le suivant :



Etat d'avancement de l'inventaire permanent de la flore lorraine exprimé en nombre de taxons connus après 1990.  
Extraits de TAXA au 07/03/2018

### 3.1.5 Inventaires bryologiques, secteur de Neufchâteau et Rambervillers

Soutien financier : CD88 et DREAL Grand Est

Cette étude a consisté à la réalisation de l'inventaire de la bryoflore autour de deux secteurs particulièrement méconnus : Neufchâteau et Rambervillers. Les prospections ont été ciblées sur des espaces naturels sensibles potentiellement intéressants pour ce groupe taxonomique, échantillonnage permettant à la fois de combler les lacunes de connaissance et de maximiser les chances d'observation de taxons patrimoniaux.

Cette étude a permis la production de **1 628 données pour 195 espèces** de bryophytes parmi lesquelles :

- **Une espèce considérée comme disparue (RE) de la bryoflore lorraine : *Cololejeunea calcarea***, espèce calcicole observée sur escarpement calcaire dans le secteur de Neufchâteau ;
- **Une espèce en danger critique d'extinction (EN) : *Neckera menziesii***, elle aussi calcicole et observée dans le secteur de Neufchâteau
- **Une espèce vulnérable (VU) et inscrite à la Directive Habitats Faune/Flore : *Buxbaumia viridis***, observée sur bois pourrissant dans le secteur de Rambervillers ; il s'agit par ailleurs de **la plus importante population lorraine connue** à ce jour pour cette espèce (52 capsules observées).



Stylets de *Cololejeunea calcarea*

### 3.1.6 Typologie des végétations de zones humides

Soutien financier : AERM, DREAL Grand Est et CD54

Ce projet s'intègre dans le cadre du Programme d'animation AERM 2016-2018 et se décline selon trois volets :

- La saisie de données bibliographiques ;



- La réalisation de campagne de prospection visant à compléter la première ébauche du synopsis des groupements végétaux de Lorraine ;
- La réalisation d'un catalogue commun des végétations du bassin Rhin-Meuse en collaboration avec les homologues alsaciens et champenois.

En 2017, le Conservatoire botanique s'est concentré sur :

- La rédaction des rapports d'étude concernant les campagnes de prospection réalisées en 2016, à savoir : Moselle Sauvage, Moselle-Vezouze et les végétations tufeuses de Lorraine.
- La réalisation du catalogue commun (mission pilotée par le Conservatoire Botanique d'Alsace) : participation au groupe de travail interrégional, harmonisation du catalogue.

## 3.2 CONSERVATION

### 3.2.1 *Bilans stationnels – bassin Rhin-Meuse*

Soutien financier : AERM et DREAL Grand Est

Ce projet s'intègre dans le cadre du Programme d'animation AERM 2016-2018. Ces bilans stationnels concernent 18 taxons caractéristiques de zones humides menacés à l'échelle du bassin Rhin Meuse. Ils consistent à visiter les stations connues afin de mettre à jour les données et de faire le point sur l'état de conservation actuel des taxons.

En 2017, le Conservatoire botanique a :

- assuré la coordination de cette mission avec les homologues alsaciens et champenois ;
- saisi 3 406 données provenant de sources bibliographiques mentionnant l'un ou plusieurs taxons visés par les bilans stationnels, essentiellement sur le nord du département de la Meuse ;
- concentré ses efforts de prospections sur : *Juncus capitatus*, *Hammarbya paludosa*, *Oenanthe lachenalii*, *Dryopteris cristata*, *Salix repens*, *Elatine* sp. et *Limosella aquatica* ;
- rédigé/relevé les trois premières « Fiches Taxons ».



*Juncus capitatus*  
en fruits

Il est à noter que compte-tenu du trop grand nombre de stations à mettre à jour, le Jardin Botanique Jean-Marie Pelt a été mis à contribution dans le cadre de ces bilans stationnels, ils ont eu en charge la visite des stations de *Carex hordeistichos*, *Senecio sarracenicus* et *Viola elatior*.

### 3.2.2 *Etablissement de la liste rouge nationale de la flore vasculaire*

Soutien financier : AFB

Dans la continuité du travail engagé en 2016, le Conservatoire botanique a participé, durant le premier trimestre 2017, à deux nouvelles sessions du groupe de travail portant sur l'établissement de la liste rouge nationale de la flore vasculaire selon la méthodologie de l'UICN. Ce travail est piloté par l'UICN, la FCBN et le MNHN.





### **3.3 APPUI TECHNIQUE**

#### **3.3.1 *Inventaire et délimitation des zones humides***

Soutien financier : AERM et DREAL Grand Est

Cet appui technique s'intègre dans le cadre du Programme d'animation AERM 2016-2018. En 2017, le Conservatoire botanique a suivi :

- Le dossier de délimitation des zones humides dans le cadre de la révision du PLU de la communauté de communes de Lunéville à Baccarat ;
- Le dossier d'inventaire des zones humides de la vallée de Ravines pour le Pays de la Déodatie.

Il a également participé à une sortie de sensibilisation aux espèces et habitats caractéristiques de zones humides à Cleurie, avec des agents du CD88.

#### **3.3.2 *Connaissance et lutte contre les EEE***

Soutien financier : AERM et DREAL Grand Est

Cet appui technique s'intègre dans le cadre du Programme d'animation AERM 2016-2018. En 2017, le Conservatoire botanique a suivi le dossier relatif à la lutte contre le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) à Allain (54).

### **3.4 INFORMATION ET SENSIBILISATION**

#### **3.4.1 *Formations ONF***

Soutien financier : ONF

Dans la continuité de ses interventions en 2016, le Conservatoire botanique a animé courant 2017 trois formations auprès des agents de l'Office National des Forêts, sur les thématiques suivantes :

- Identification des graminoides ;
- Utilisation des référentiels Habitats ;
- Bryologie.



*Observations bryologiques sur un tronc d'arbre mort*

#### **3.4.2 *Formations AgroParisTech***

Soutien financier : AgroParisTech

Dans la continuité de ses interventions en 2016, le Conservatoire botanique a participé, auprès des étudiants de l'AgroParisTech, à :

- Une séance de simulation d'entretien d'embauche ;
- Deux sessions de terrain : déterminations botaniques et réalisation de relevés phytosociologiques.



### 3.4.3 Communication

Soutien financier : DREAL Grand Est

Le Conservatoire botanique dispose comme outils de communication :

- d'un site internet régulièrement mis à jour. Les documents produits par le Conservatoire sont téléchargeables en ligne. [www.polelorrain-cbnne.fr](http://www.polelorrain-cbnne.fr)
- d'une revue scientifique commune avec le CBNFC, Floraine et la SBFC : *Les Nouvelles Archives de la flore jurasienne et du nord-est de la France*. Le n°14 (année 2016) est paru en 2017. Le Conservatoire botanique participe au comité de relecture de cette revue.



### 3.4.4 Publications

Au cours de l'année 2017, le conservatoire botanique a produit :

#### Article scientifique :

Collaud R., Ferrez Y., Simler N. & Voirin M., 2017. Typologie phytosociologique des végétations agropastorales du Massif des Vosges. *Les Nouvelles Archives de la Flore jurasienne et du nord-est de la France* **14** : 139 – 173.

#### Ouvrage :

Ferrez Y. [coord.], Cholet J., Collaud R., Dor J.-C., Dupont F., Froehlicher T., Giovannacci L., Hennequin C, Laumond J.-S., L'Hospitalier M., Nguefack J., Simler N., Voirin M., 2017. *Guide phytosociologique des prairies du massif des Vosges et du Jura alsacien*. 368 p.

#### Rapports d'étude :

Bonassi J. & Voirin M., 2017. *Inventaires botaniques sur un secteur méconnu de Lorraine : « Moselle – Vezouze »*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 129 p. + annexe.

Cartier D. & Voirin M., 2017. Inventaire floristique d'un secteur méconnu des Vosges (environs de Rambervillers). Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 22 p. + annexes.

Cartier D., 2017. *Les bryophytes de la Directive Habitat/Faune/Flore. Bilan des connaissances en Lorraine*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 29 p + annexe.

Cartier D., 2017. *Les formations tufeuses du territoire lorrain. Bilan des connaissances*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 21 p. + annexe.

Cartier D., 2017. *Inventaire de la bryoflore sur le département des Vosges. Secteurs de Neufchâteau et de Rambervillers*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 25 p. + annexe.

Voirin M., 2017. Première ébauche du synopsis des groupements végétaux de Lorraine. Analyse bibliographique (version n°3). Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 51 p.

Voirin M., 2017. *Typologie des habitats de la vallée de la Moselle (entre Epinal-88 et Flavigny-sur-Moselle-54)*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 104 p + annexe.



### **3.5 Autres activités**

Outre ces activités, le conservatoire botanique a également participé en 2017 à :

- Une session phytosociologique en collaboration avec la SFP, la SBA, le CBA, l'ONF, la SBCO et la SBF, dans les Hautes Vosges ;
- Au colloque ABC organisé à l'automne à Nancy ;
- Au comité de pilotage de la déclinaison du PNA Liparis dans le Grand Est ;
- Aux groupes de travail sur l'Observatoire Régional de la Biodiversité.

Le Conservatoire botanique a également organisé une journée d'échanges entre bryologues, à l'été 2017, sur le ballon de Servance.

Le Conservatoire botanique a été représenté à un CA du CBNFC et un CA du CBA.





# **RAPPORT FINANCIER**





## Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

### Rapport financier (exercice 2017)

---

Le Conservatoire botanique dispose :

- D'un cabinet comptable : YZICO qui a établi les comptes annuels 2017 présentés en annexes ;
- D'un commissaire aux comptes : HP MIECAZE dont les conclusions sont également présentées en annexe.

Les comptes annuels 2017 du Conservatoire présentent un déficit de 21 191,02 €.

Le total des charges s'élève à 140 656,42 € et les produits représentent la somme de 119 465,40 €.

### Bilan de l'exercice 2017

#### ❖ ***Bilan actif***

##### *Les immobilisations corporelles*

Elles représentent la somme de 1 072,32 € et correspondent à l'amortissement appliqué à l'acquisition de mobiliers (étagères de la bibliothèque) et de matériel de bureau et de détermination.

##### *Les immobilisations financières*

Elles représentent la somme de 15,25 € et correspondent à l'acquisition d'une part au capital du Crédit Coopératif, à la souscription du compte courant.

##### *Les créances*

Elles s'élèvent à 54 524,00 € et correspondent à des subventions accordées en 2017 ou prestations réalisées en 2017, non soldées en date du 31 décembre 2017.

##### *Les disponibilités*

Elles correspondent à la trésorerie au 31/12/2017 et s'élèvent à 55 644,80 €.

##### *Les charges constatées d'avance*

Elles correspondent à une facture réglée en 2017 mais se rapportant à l'exercice 2018 (location Duster) et s'élèvent à 204,40 €.

#### ❖ ***Bilan passif***

##### *Les fonds associatifs*

Les fonds propres du conservatoire s'élèvent à 100 032,63 €.

L'exercice 2017 présente un résultat net déficitaire de 21 191,02 €.

##### *Les provisions pour risques et charges*

Elles représentent un montant global de 3 041,20 € et correspondent à une provision retraites.

##### *Les dettes d'exploitation*



Elles s'élèvent à 25 852,96 € et correspondent à des factures en cours (honoraires, factures non reçues) ainsi qu'à la part des salaires et charges de personnels 2017 qui a été soldée en 2018.

#### *Les produits constatés d'avance*

Ils représentent 3 725,00 € et correspondent aux travaux non réalisés à la clôture de l'exercice sur les budgets en cours.

## **Compte de résultat 2017**

### ❖ **Les produits d'exploitation**

#### *Les ventes de marchandises*

Les ventes de marchandises représentent la somme de 4 578,50 € et sont détaillées ci-après :

- Formations ONF : 3 850 €
- Formations AgroParisTech : 728, 50 €

#### *Les subventions*

Les subventions représentent la somme de 114 564,00 € et sont détaillées ci-après :

- DREAL Grand Est : 68 870 € de fonctionnement ;
- Conseil Départemental des Vosges : 5 000 € correspondant aux travaux effectués en 2017 (100% - inventaires bryologiques secteur de Rambervillers et Neufchâteau) ;
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 22 179 € correspondant aux travaux effectués en 2017 (100% - programme d'animation 2016-2018, réalisations de l'année 2017) ;
- Région Grand Est : 9 900 €, dont 75% soit 7 425 € ont été affectés à l'exercice 2017, correspondant à l'avancement des travaux effectués (inventaire Mailles) ;
- PNRBV : 24 200 €, dont 80% ont été affectés à l'exercice 2016, et 20% soit 4 840 € à l'exercice 2017, correspondant au solde des travaux effectués (rédaction d'un article scientifique concernant le projet « Prairies vosgiennes ») ;
- AFB/FCBN : 7 500 €, dont 83,33 % soit 6 250 € ont été affectés à l'exercice 2017, correspondant à l'avancement des travaux effectués (participation à la liste rouge nationale).

#### *Les autres produits*

Les autres produits correspondent à un trop perçu de la caisse de retraite d'un montant de 7,18 €.

### ❖ **Les charges d'exploitation**

Elles s'élèvent à 140 656,42 € et se répartissent globalement à 82% de charges liées au personnel et 18% de charges liées aux autres frais de fonctionnement de l'association.

## **Conclusion**

L'exercice 2017 du Conservatoire révèle un résultat net négatif de 21 191,02 €. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale que ce déficit soit affecté aux fonds propres associatifs.





**Présentation du bilan comptable réalisé par le cabinet YZICO – Nancy**

**Lettre du commissaire aux comptes HP MIECAZE**

**Bilans actif et passif réalisés par le cabinet YZICO – Nancy**

**Compte de résultat synthétique réalisé par le cabinet YZICO – Nancy**



## HP MIECAZE

Expert-comptable diplômé par l'état  
inscrit au tableau de l'Ordre  
de la région de Lorraine

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

Association Pôle Lorrain du  
Futur CBNNE  
77 Grande Rue  
54180 Heillecourt

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels *Exercice clos le 31 Décembre 2017*

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Pôle Lorrain du Futur CBNNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Parc d'activité St Jacques II ■ 6, rue Alfred Kastler ■ 54320 MAXÉVILLE  
Tél. : 03 83 57 34 45 ■ Fax : 03 83 57 30 38 ■ hpm@hexo-conseil.fr



## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

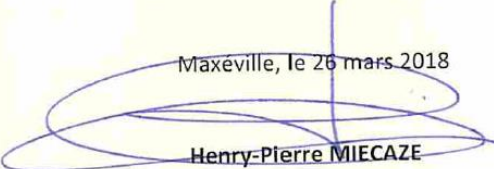
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Maxéville, le 26 mars 2018

  
Henry-Pierre MIECAZE  
Commissaire aux comptes



**Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN**  
**ASSOCIATION BILAN ACTIF**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017			01/01/2016 au 31/12/2016
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	2 114,02	2 112,57	1,45	529,96
Autres immobilisations corporelles	2 473,00	1 402,13	1 070,87	53,28
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,25		15,25	15,25
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 602,27</b>	<b>3 514,70</b>	<b>1 087,57</b>	<b>598,49</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	3 850,00		3 850,00	3 754,50
Autres	50 674,00		50 674,00	38 512,50
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	55 644,80		55 644,80	98 732,80
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	204,40		204,40	849,64
<b>TOTAL (III)</b>	<b>110 373,20</b>		<b>110 373,20</b>	<b>141 849,44</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>114 975,47</b>	<b>3 514,70</b>	<b>111 460,77</b>	<b>142 447,93</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				



Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN  
**ASSOCIATION BILAN PASSIF**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 032,63	82 334,17
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-21 191,02	17 698,46
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>78 841,61</b>	<b>100 032,63</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge	3 041,20	2 367,75
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 041,20</b>	<b>2 367,75</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 763,13	5 540,17
Dettes fiscales et sociales	20 089,83	29 667,38
Relevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	3 725,00	4 840,00
<b>TOTAL (V)</b>	<b>29 577,96</b>	<b>40 047,55</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	(VI)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>111 460,77</b>	<b>142 447,93</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	29 577,96	40 047,55
(3) Dont emprunts participatifs		



**Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN**  
**ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 01/01/16 au 31/12/16
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	4 578,50	3 754,50
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	114 564,00	155 582,50
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	7,18	400,00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>119 149,68</b>	<b>159 737,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	23 894,97	23 734,97
Impôts, taxes et versements assimilés	1 402,39	1 546,07
Salaires et traitements	80 367,13	81 246,97
Charges sociales	33 531,71	33 754,27
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	784,92	928,18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	673,45	1 192,27
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1,85	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>140 656,42</b>	<b>142 402,73</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-21 506,74</b>	<b>17 334,27</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée <b>(III)</b>		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré <b>(IV)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	315,72	364,19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>315,72</b>	<b>364,19</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>315,72</b>	<b>364,19</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		



**Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN**  
**ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 01/01/16 au 31/12/16
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>		
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-21 191,02</b>	<b>17 698,46</b>
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>119 465,40</b>	<b>160 101,19</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>140 656,42</b>	<b>142 402,73</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>-21 191,02</b>	<b>17 698,46</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-21 191,02</b>	<b>17 698,46</b>
* Y compris :	4 479,36	907,19
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		

